



## A L'ATTENTION DES ARBITRES

# CONSIGNES ET PROCÉDURES À RESPECTER DANS LA GESTION DES DÉSIGNATIONS D'OFFICIELS

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OFFICIELS DE L'YONNE

Auxerre, le 17 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Le répartiteur départemental, Cyril ROUALET, effectue les désignations d'arbitres officiels deux semaines avant la date des rencontres.

Ces désignations génèrent automatiquement :

- Une convocation individuelle par arbitre désigné et par rencontre. Cette convocation est adressée par mail à l'adresse renseignée sur votre fiche de licencié (saisie par le club lors du renouvellement de licence) ou l'adresse modifiée ou corrigée lors du recyclage de début de saison.
- Une convocation au secrétaire des clubs concernés pour chaque rencontre avec la liste des arbitres ainsi désignés.

Ces mails ne sont envoyés qu'une seule fois (sauf en cas de remplacement d'officiel ou d'opération manuelle du répartiteur/comité). **Il convient donc de surveiller régulièrement sa boîte mail.**

Les convocations sont enregistrées et accessibles via FBI avec votre compte arbitre dont l'identifiant est composé de la manière suivante :

**[votre nom].[votre prénom]** ; Le mot de passe a dû vous être communiqué par E-mail. Si vous ne l'avez pas, ou s'il est perdu, il faut vous rapprocher de la FFBB (via le bouton « Mot de passe oublié », ou, à défaut, du secrétariat du comité ou de votre club.

La procédure de connexion à votre compte est rappelée sur les images fournies à la fin de ce courrier.

L'icône  vous permet de télécharger (ou afficher) la convocation.

**LES ARBITRES DOIVENT IMPÉRATIVEMENT VÉRIFIER LEURS CONVOCATIONS LE JEUDI ET/OU VENDREDI SOIR AFIN DE S'ASSURER QU'AUCUNE MODIFICATION DE DERNIÈRE MINUTE N'AIT EU LIEU POUR LE WEEKEND QUI SUIT (DATE, HEURE OU LIEU DE RENCONTRE).**

En complément, il est IMPÉRATIF de consulter sur le site du Comité toutes les rencontres du week-end avec les arbitres désignés (<http://www.basket89.fr>).

Vous trouverez ces informations sur la page « Rencontres du week-end » du menu « Compétitions » ([http://www.basket89.fr/competitions/rencontres\\_du\\_week-end.html](http://www.basket89.fr/competitions/rencontres_du_week-end.html)).

Par ailleurs, tous les vendredis soir, vous recevez un mail du comité avec les dernières informations importantes sur le week-end à venir.

## Consignes pour les arbitres :

Il peut arriver d'avoir un empêchement de dernière minute (blessure, problème familial, ...). Si tel est le cas, ou pour toute autre indisponibilité, il est impératif de suivre la procédure suivante :

- Tant qu'aucune désignation n'est effectuée (jusqu'à J-15 avant une rencontre)
  - Penser à renseigner vos indisponibilité sur FBI (avec le plus d'avance possible),
  - Doubler la saisie FBI d'un mail au répartiteur ([basket89.repartiteur@gmail.com](mailto:basket89.repartiteur@gmail.com)). Les indisponibilités ne sont pas forcément notifiées, ce mail permet donc d'éviter d'éventuelles erreurs.
  
- Jusqu'à J-8 avant la rencontre :
  - Appeler le répartiteur ou lui laisser un message (vocal et/ou SMS) pour le prévenir de votre empêchement (06 83 52 90 86),
  - Doubler **impérativement** cet appel de l'envoi d'un mail aux destinataires suivants :
    - Comité de l'Yonne de Basket ([cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr)),
    - Le répartiteur ([basket89.repartiteur@gmail.com](mailto:basket89.repartiteur@gmail.com)),
    - Votre collègue arbitre (coordonnées sur la convocation).
  
- A J-7 de la rencontre et jusqu'au début de la rencontre :
  - Appeler le répartiteur et lui laisser un message (vocal ou SMS) pour le prévenir de votre empêchement (06 83 52 90 86),
  - Appeler votre collègue et lui laisser un message s'il n'est pas joignable (coordonnées sur la convocation),
  - Appeler le correspondant du club local pour prévenir de votre absence (coordonnées sur la convocation),
  - Doubler ces appels par l'envoi d'un mail aux destinataires suivants :
    - Comité de l'Yonne de basket ([cdbasket.89@wanadoo.fr](mailto:cdbasket.89@wanadoo.fr)),
    - Le répartiteur ([basket89.repartiteur@gmail.com](mailto:basket89.repartiteur@gmail.com)),
    - Votre collègue arbitre (coordonnées sur la convocation),
    - Le club recevant (coordonnées sur l'annuaire et le site du Comité),
    - Le club visiteur (coordonnées sur l'annuaire et le site du Comité),
    - Le président de la CDO, Didier BERNARD ([didierbernard89@free.fr](mailto:didierbernard89@free.fr)),
    - Votre club (au regard de la charte de l'arbitrage).
  - Il conviendra de fournir un justificatif d'absence valable (certificat médical, ...) par mail au comité ou, à défaut de mail, par courrier postal à l'adresse suivante :

**Comité de l'Yonne de Basket-Ball  
Maison des Sports  
16 Boulevard de la Marne - BP 11  
89010 AUXERRE Cedex**

**TOUT MANQUEMENT AU RESPECT DE CETTE PROCÉDURE POURRA ENTRAÎNER  
DES SANCTIONS À L'ENCONTRE DES FAUTIFS APRÈS DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OFFICIELS (CDO 89).**

## **Sanctions / Charte des Officiels**

La CDO, lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2015, a proposé l'application de sanctions et amendes (sur la base de l'ancienne charte de l'arbitrage) afin de pouvoir palier aux différents problèmes rencontrés les saisons passées quant au non respect des désignations d'officiels (tant par les arbitres que par les clubs).

Aussi, lors de la réunion du Comité Directeur avec la présence des clubs de l'Yonne qui s'est tenue le 6 octobre 2015, il a été acté et validé à la majorité que :

- Tout retour de convocation jusqu'à J-7 avant la rencontre fera l'objet d'un remplacement par le répartiteur sans pénalité pour l'officiel,
- Tout retour de convocation entre J-7 et J-1 devra être **justifié par un document officiel** (certificat médical, ...),
- Toute absence injustifiée ou ne respectant pas les procédures indiquées dans ce document, sur une rencontre officielle, **fera l'objet d'une pénalité financière de 15€** (déduite des remboursements versés mensuellement par le Comité),
- En cas de **retours non justifiés à répétition**, la CDO se réserve le droit de **ne plus désigner l'officiel**. Le club de cet officiel sera informé de cette sanction.

Par ailleurs, afin d'éviter tout retour de désignation, il est demandé aux arbitres de prévenir le répartiteur de leurs absences au moins deux semaines à l'avance (soit avant que les désignations soient effectuées), par un mail à « basket89.repartiteur@gmail.com » ou sur leur compte FBI (onglet « Saisir mes indisponibilités » du menu « Répartition »).

En respectant ces instructions déjà données lors du recyclage, les arbitres n'auront pas à déplorer de déplacements inutiles **qui ne seront pas indemnisés**.

Un arbitre qui ne se présente pas à une rencontre sur laquelle il est désigné, sans avoir prévenu, sera sanctionné selon les dispositions rappelées ci-dessus. Il sanctionnera également son club au regard de **la charte des officiels** dont il est le garant.

La CDO reste à votre écoute pour tout complément d'information ou aide éventuelle dans l'application de ces procédures.

Nous vous souhaitons une bonne saison sportive.

**Le Président de la CDO**



**Didier BERNARD**

## Procédure de connexion FBI – Arbitres



# FBI V2 2015-2016

Lundi 5 octobre 2015 - 22:05



## BIENVENUE SUR FBI V2 SAISON 2015-2016

### Connexion

Bienvenue sur FBI V2.  
Une distinction est faite entre majuscules et minuscules pour votre mot de passe.

Login ou email  Mot de passe



# FBI V2 2015-2016

Saison 2015-2016  
Lundi 5 octobre 2015 - 22:18

Bonjour [nom].[prénom]  
06890xx (Officiel)

Accueil

Connexions

Répartition

- Saisir mes indisponibilités
- Ma fiche officiel
- Consulter mes désignations

### Nouveautés

- Répartition : indication sur la convocation que l'officiel sera tuteur au cours d'un match
- Compétitions : possibilité pour tout organisateur de championnat (comité, ligue, FFBB) de définir une plage de date pour les engagements dans un championnat et de permettre au club de répondre directement dans FBI
- Compétitions : rajout de la saisonnalité dans les brûlages

Accueil > Consulter mes désignations

### Consulter vos désignations

Période du \*  au

### Résultat de la recherche (4 lignes)

Date rencontre	Heure	Division	Numéro rencontre	Equipe 1	Equipe 2	Salle	Ville
11/10/2015	15:30	RF1	422	JS MARZY BASKET	DIJON FEMININ BASKET	SALLE POLYVALENTE	58180 - MARZY
11/10/2015	13:15	RM3	333	JS MARZY BASKET - 2	BREUIL BASKET CLUB	SALLE POLYVALENTE	58180 - MARZY
17/10/2015	18:30	U17DM 89/58	316	ELAN SENS PARON BASKET	AS HERY	COMPLEXE ROGER TREILLE	89100 - PARON
18/10/2015	13:15	RM3	335	CSL DIJONNAIS - 2	CHALON SUR SAONE BASKET CLUB	EPIREY	21000 - DIJON